

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2021

---

CRÉATION FONCTION DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR D'ÉCOLE - (N° 3981)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC61

présenté par  
Mme Rilhac, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 6.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'alinéa 6 car cette disposition relève du domaine réglementaire.